

PRÉFÈTE DE L'ALLIER
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite
Chevalier des Palmes académiques

Direction régionale
de l'environnement, de l'aménagement
et du logement Auvergne Rhône-Alpes
Unité inter-départementale Cantal/Allier/Puy de Dôme
Équipe Environnement-Carières de l'Allier

Extrait de l'arrêté complémentaire n° 2630 / 2023 du 18 octobre 2023
portant modification des conditions d'exploitation et de remise en état,
par la société GRANULATS BOURGOGNE AUVERGNE,
de la carrière à ciel ouvert de tuf rhyolitique
et ses installations annexes de traitement des matériaux,
sise au lieu-dit « Jolan-Malavaux » sur le territoire de la commune de Cusset

La copie du texte intégral de cet arrêté est consultable aux archives de la mairie de Cusset, et mise à la disposition de toute personne intéressée.

L'arrêté complémentaire est inséré au recueil des actes administratifs de l'Allier publié le 20 octobre 2023 (pages 6 à 18) et sur le site internet de la préfecture : www.allier.gouv.fr / Publications / Enquêtes et consultations publiques / Consultations publiques achevées / ICPE / Carières / Cusset – Société GBA – Carrière au lieu-dit « Jolan-Malavaux » – Modification des conditions d'exploitation et de remise en état.